

## CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT 2015 » DE ADAM-ET-ENDER.COM

**Date du concours :** Du 01/12/2015 au 25/12/2015 minuit.

**Comment jouer ?** Pour participer il faut compléter le formulaire et répondre correctement aux deux questions posées. Aucune participation via les commentaires ne sera acceptée.

**Comment sont désignés les gagnants ?** Cinq gagnants sont désignés au sort parmi ceux qui ont répondu correctement aux deux questions par tirage au sort. Une seule participation est retenue par participant.

**Concernant le tirage spécifique du 25 décembre « Snow & Stella » :** Le grand gagnant sera tiré au sort parmi tous les participants du calendrier de l'Avent. Chaque participant peut obtenir une chance de plus d'être tiré au sort en participant chaque jour au Calendrier de l'Avent.  
En résumé : 1 participation au calendrier de l'Avent = 1 chance d'être tiré au sort et 24 participations = 24 chances d'être tiré au sort.  
Limité à 1 seule participation quotidienne.

**Qui peut participer ?** La participation au concours est ouverte à toute personne physique âgée de 18 (dix-huit) ans minimum, **résidant en France métropolitaine**, à l'exception des membres et représentants du blog organisateur, de ses éventuels partenaires ainsi qu'aux membres de leur famille.

### Les lots

- du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2015 – 1 lot par jour d'une valeur maximale de 15 euros.
- le 25 décembre 2015 - 1x Snow & Stella de la marque Bandai – ppi : 50 euros

**Envoi du lot** Les gagnants seront annoncés sur le site puis contactés par e-mail. L'envoi des lots est assuré par Adam-et-ender.com ou par ses partenaires.

Le blog n'est pas responsable de la perte ou du vol du pli une fois confié aux services postaux. Il ne sera pas envoyé d'exemplaire de remplacement.

La participation à ces jeux concours implique l'acceptation pleine et entière de toutes les dispositions du présent règlement.